



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer

Question écrite n° 102631

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la récente publication par l'Institut national du cancer (Inca) d'une fiche repère « Alcool et cancers », censée répertorier « l'état des connaissances en date du 20 janvier 2011 » sur les liens entre la consommation de boissons alcoolisées et le risque de cancers. L'ensemble de la filière viti-vinicole française est particulièrement inquiète à la lecture de quelques unes des affirmations de l'Inca qui les mentionnent comme étant scientifiquement établies alors qu'aucune étude ne démontre en effet que la première goutte d'alcool est cancérigène. La filière viti-vinicole, à travers Vin et société, s'inquiète vivement des répercussions de la diffusion de la fiche repère de l'Inca tant auprès des responsables de la santé en France que des médias. Elle risque en effet, comme ce fut le cas en février 2009, d'être réduite dans la presse à l'affirmation que « le premier verre de vin entraîne le cancer », ce type de communication anxiogène conduisant à produire un effet inverse et mettre en doute l'ensemble des démarches de prévention menées par les pouvoirs publics. Il lui demande son point de vue et quelles mesures il entend prendre pour encourager les comportements responsables de chacun, pour informer sans interdiction utopique, sans tabou ni message anxiogène mais bien avec des repères clairs et fiables tels que ceux préconisés par l'OMS, qui a défini des repères pour une consommation responsable, repris dans le programme national nutrition santé (PNNS).

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102631

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2481

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)